

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 16 septembre 2024

Absent_ : Néant.

Délibération demande fonds de concours

Dotation à la commune de 20000€ si projet communal. Accepté à l'unanimité.

La salle des fêtes coûtera 473498HT, ou 558558 TTC

L'état accorde 80546€, le fonds vert 80057€.

Le conseil régional 32230€. Le département 142139€.

Le fond de concours sera de 20000€

Il nous restera 118826€ à payer (soit 75% de subventions). Il faudra faire un prêt principal et un prêt relais en attendant les subventions.

Point travaux salle des fêtes

Travaux en cours. Fin prévue pour février ou mars.

L'assainissement a été refait à neuf sans supplément. Le toit est presque fini.

PLUi

La requête déposée est retenue avec avis favorable. Il nous faut encore attendre les délibérations des différentes commissions mais nous devrions obtenir les terrains sur la route de Lalbenque.

Plan communal de sauvegarde

La commission est composée de BOISSET, OLIJNYK, BINETTI, MARTINS. M. WILMART Jean-Marie se propose pour y participer.

Il devient urgent que cette commission se réunisse.

Questions diverses

- Chemins blancs : il a été proposé que la communauté de communes investisse dans un tracteur une élagueuse et un employé pour entretenir les chemins des différentes communes. Chaque commune transférerait sa trésorerie dévolue à l'entretien des chemins à la communauté de communes afin de rétribuer l'employé. La communauté de communes va y réfléchir.
- Pech de la Clède : travaux de rénovation pris en charge par communauté de communes. Cela a coûté 56265HT.
- Lac d'Aubert : le mur de soutènement de la D22 s'effondre. Entre et 5 et 6000€ de travaux (M. Ilbert doit faire un devis).
- Couverture et mise en sécurité de la fontaine de L'escalier. Les travaux seront faits fin septembre.
- Congrès élus du Lot 18/09 au parc des expositions. Jean-Claude SAUVIER et Maryse FERMY seront présent.
- Les 1000 Mains à la pâte auront lieu le samedi 05 octobre. Inscription auprès de Maryse FERMY.
- Didier BERTHIE soumet l'idée d'une journée citoyenne au printemps.

Séance levée à 22h30.